

A - LISEZ ATTENTIVEMENT LE TEXTE SUIVANT :

LA LIBERTÉ DE PRESSE, ÇA NOUS CONCERNE TOUS !

L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) proclame la liberté d'expression comme étant une liberté fondamentale de l'être humain. La liberté de presse, c'est-à-dire la liberté que possèdent les artisans des médias (propriétaires de journaux, journalistes, etc.) de dire ou de taire tout ce que bon leur semble, ainsi que de devoir répondre devant les tribunaux en cas de diffamation, découlent directement du concept de liberté d'expression.

La Charte canadienne des droits et libertés, dans son article 26, garantit à toute personne le droit fondamental à « la liberté de presse et des autres moyens de communication ». Il en est de même pour la plupart des pays occidentaux. Malheureusement, à l'heure actuelle, il existe encore des pays où cette liberté est inexistante ou très restreinte, à cause des régimes politiques totalitaires ou de situations problématiques particulières (conflits armés, tensions religieuses ou politiques, etc.).

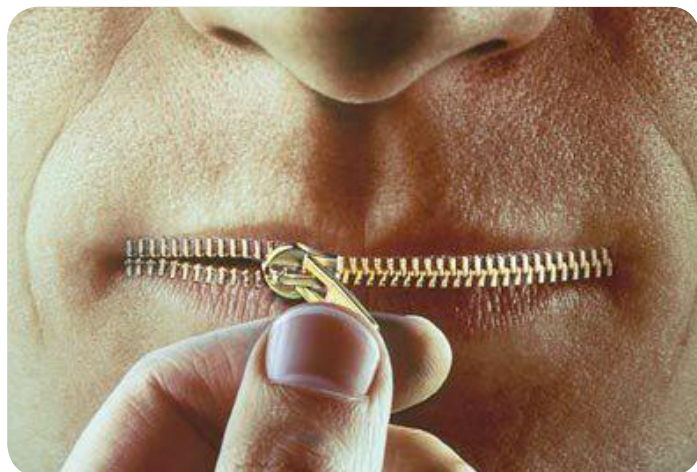
Il n'y a pas que les régimes totalitaires et les excès de violence qui menacent la liberté de presse. Dans les pays occidentaux, malgré ce que l'on pourrait croire, elle est souvent ignorée et bafouée. La concentration des médias, que l'on appelle aussi « convergence », est l'une des pratiques les plus souvent utilisées pour contrôler l'accès et le contenu de l'information. Les médias qui appartiennent à de grands groupes économiques se voient imposer de « l'autocensure » afin de

protéger les intérêts des actionnaires. Cela signifie que les journalistes n'ont pas la possibilité d'écrire ce qu'ils désirent ou de rapporter fidèlement des faits qui pourraient nuire aux propriétaires des médias pour lesquels ils travaillent, même si ces informations sont d'intérêt public. Et si plusieurs médias choisissent de diffuser les mêmes informations analysées sur des sujets donnés (politique, économie, actualité...), le public n'a d'autre choix que de se bâtir une opinion en se basant sur une quantité minimale d'informations toutes similaires et qui n'offrent pas nécessairement une saine diversité de points de vue. En observant de telles pratiques, les groupes de médias sont en mesure de forger et d'influencer l'opinion publique selon leurs propres intérêts, au détriment de la liberté des artisans de la presse et du droit d'accès à l'information des citoyens. Notons également que certains gouvernements violent aussi la liberté de presse dans leur pays en empêchant certains citoyens (scientifiques, militants des droits humains, fonctionnaires...) de s'adresser aux médias afin d'éviter que ceux-ci dévoilent des informations qui pourraient les embarrasser sur la place publique.

La liberté et la diversité de la presse sont garantes de la vie démocratique d'une société mais aussi de l'éducation de ses citoyens. Il importe donc d'exercer un jugement critique face aux informations qui nous sont transmises, de diversifier nos sources d'informations, d'être vigilants face à l'excessive concentration de médias et de ne pas hésiter à dénoncer activement les situations où les libertés d'opinion et de presse sont violées.

B - POUR FAIRE SUITE À LA LECTURE DU TEXTE PRÉCÉDENT, QUELLE EST VOTRE OPINION PAR RAPPORT AUX QUESTIONS SUIVANTES ?

1. Nommez quelques facteurs qui menacent la liberté de presse dans le monde.
2. Nommez l'une des pratiques les plus utilisées pour restreindre la liberté de presse dans les pays occidentaux.
3. En vous basant sur le texte et en utilisant votre imagination, proposez des idées pour favoriser la liberté de presse dans votre pays.





LES MÉDIAS ET LA LIBERTÉ DE PRESSE

SITUATION D'APPRENTISSAGE

C - SAVIEZ-VOUS QUE... ?

- L'entreprise québécoise Québécor est propriétaire de plus de 100 publications écrites, de 15 maisons d'édition, d'entreprises de distribution de musique, livres et autres publications, d'une maison de disque et d'un distributeur de musique indépendant, en plus de contrôler le Groupe TVA (télévision, presse et films), les 15 magasins Archambault et de détenir des parts dans des dizaines de chaînes télévisuelles ?
- En 2009, le Danemark se classait au 1er rang du palmarès des pays respectant la liberté de presse élaboré par Reporters sans frontières (RSF), tandis que l'Érythrée se classait au dernier rang. Le Canada occupait le 19^e rang, une baisse de 6 positions par rapport au classement de 2008 et de 14 positions par rapport au classement de 2002.
- En Afrique, le moyen de communication le plus utilisé est la radio. À l'heure actuelle, des centaines de stations de radio communautaire sont en marche. Elles permettent à plusieurs communautés d'avoir accès à l'information, de dénoncer les abus dont elles sont victimes et de discuter des grands enjeux actuels, parfois même au péril de leur vie.
- Le 3 mai a été décrété par l'UNESCO comme étant la Journée mondiale de la liberté de la presse.

D - ÊTES-VOUS BIEN INFORMÉS ?

Question	Toujours	Parfois	Jamais
1. Lorsqu'un sujet vous intéresse, cherchez-vous de l'information provenant de différentes sources ?			
2. Consultez-vous des médias publics ou indépendants (autres que les grandes chaînes privées telles que V ou TVA) ?			
3. L'information reçue par les grands médias de masse est-elle suffisante pour satisfaire votre curiosité ?			
4. Dans les médias que vous consultez, y a-t-il de la place pour les opinions du public ?			
5. Y a-t-il des informations qu'il vous arrive de trouver inexactes ou biaisées dans les médias ?			

Quelles conclusions retirez-vous de vos réponses ?

E - JEU DE RÔLES (ACTIVITÉ FACULTATIVE)

Suivez attentivement les directives données par votre professeur(e). Prêtez une attention particulière aux détails de la mise en situation ainsi qu'au rôle que vous jouerez. Ensuite, complétez le tableau suivant en compagnie de vos collègues :

Rôle : _____

Bref compte-rendu ou commentaire : _____

En vous basant sur le choix fait par l'équipe-audience, quel est votre point de vue face à l'information et aux médias ? Discutez-en en classe.